



Amanda C. McLachlan

Associée

T : 416.777.5393 / C : mclachlana@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Toronto, B.A. (avec spécialisation en criminologie/sociologie), 2005

Université de Windsor, LLB, 2009

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2010

La pratique générale en litige d'Amanda se concentre sur les litiges commerciaux et d'entreprise complexes, avec un accent particulier sur la fraude civile, les litiges en matière d'emploi et les litiges en valeurs mobilières et les litiges et enquêtes. Amanda a de l'expérience dans la gestion de tous les aspects des mesures d'enquête et d'application de la loi, des questions relatives aux questions de réglementation et d'application de la loi en valeurs mobilières, des enquêtes internes (y compris les enquêtes multijuridictionnelles impliquant des allégations de fraude et de corruption), des différends entre actionnaires et des réclamations relatives aux obligations d'après-mandat. De plus, Amanda possède également une vaste expérience dans l'obtention et la défense d'ordonnances Norwich, d'injonctions Mareva, d'ordonnances Anton Pillar, d'ordonnances en ce qui concerne les cessions frauduleuses, les ordonnances de restitution et les ordonnances de divulgation et dans l'exécution des jugements civils.

Amanda a de l'expérience en matière de motions, de demandes, de procès et d'appels devant tous les tribunaux de l'Ontario. De plus, elle comparaît régulièrement devant un certain nombre de conseils et de tribunaux administratifs et réglementaires, dont la Commission des relations de travail de l'Ontario et le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario.

Amanda siège actuellement à l'exécutif de la section canadienne de la Women's White Collar Defense Association.

Alors qu'elle fréquentait la faculté de droit de l'Université de Windsor, Amanda a participé au concours de plaidoirie de la Coupe Arnup en tant que membre de l'équipe gagnante. Amanda a également participé au Pace International Criminal Law Moot Competition à New York, où elle a été reconnue comme la meilleure oraliste dans sa ronde du concours; et dans la compétition de plaidoyer de la Coupe Sopinka.